

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE DE LA JUSTICE  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE  
SOUS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES

Bureau des affaires statutaires des personnels pénitentiaires

## TÉMOIGNAGE OFFICIEL DE SATISFACTION

*Décerné à Madame Maleka MAYEMBA, agent contractuelle à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis*

*En application des dispositions de l'article 83-1 du décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration pénitentiaire*

**MOTIF :** Pour avoir su s'impliquer activement dans la démarche de labellisation du processus arrivants de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis ; pour avoir permis à ce projet d'aboutir grâce à un investissement et un travail remarquables, une grande disponibilité et un sens aigu du service public.

*Cette récompense sera rendue publique.*

Fait à PARIS, le 14 NOV. 2011

Le préfet,  
Directeur de l'Administration Pénitentiaire,

  
Henri MASSE